



RAPPORT DE MISSION A N'DJAMENA

De	AICHA MOUSSA	Date de départ et de retour	Départ: Le 21/12/2010 Retour: Le 24/12/2010
Détails de la mission/ ou de l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> La mission sur le Tchad a bel et bien eu lieu conformément au programme établi. En effet, l'équipe du Projet constituée de l'Assistante Technique et du Chauffeur a pris la route pour N'djamena le 21 décembre 2010. Dès son arrivée, l'Assistante Technique a pris contact avec le point focal du projet au Tchad en la personne de Haroun Moussa pour dresser ensemble un programme de travail pour le lendemain. Pour plus de détails voir en annexe, rapport de Mission. 	Pays et ville ou localité visitée	Tchad (N'djamena/Réserves de Douguia et Mandelia).
Personnes rencontrées	Le secrétaire Général du Ministère de l'élevage, Les membres du Comité Technique de Suivi de Projet, les représentants des associations d'éleveurs, le Directeur des parcs ainsi que ses collaborateurs sur les deux sites visités, le Consultant, le Directeur de l'organisation des systèmes pastoraux et la formation des éleveurs ainsi que ses collaborateurs, le point focal du projet et le gestionnaire de la réserve de Douguia.	Prise en charge de la mission	PROJET PASTORALISME

Objectif de la mission

- Prendre contact avec les partenaires du projet ainsi qu'avec les potentiels partenaires ;
- Echanger avec les différents acteurs sur la mise en œuvre du projet.

Résultats de la mission

- L'équipe du Projet a pris des contacts nécessaires avec les administrations en charge de l'élevage et de l'environnement ;
- Les deux sites du Projet à savoir les réserves de Douguia et Mandelia ont été visités ;
- Les acteurs ont donné à l'UICN des orientations nécessaires pour la mise en œuvre du Projet ;
- L'équipe du Projet a participé à la première réunion du Comité de Pilotage et a profité pour restituer les résultats de la mission.

Point d'action et personnes responsables

- Suivre le processus de virement de la première tranche des honoraires du consultant (Rémi) ;
- Donner des orientations nécessaires au consultant sur la base des résultats de la mission et des directives du CTSP (Aïcha) ;
- Préparer un article pour le site du Programme Cameroun et le PACO News (Aïcha) ;

- Faire des propositions sur le processus de communication sur le Code Pastoral et un budget y relatif(Point focal).
- Préparer la restitution de l'étude (Aicha et Point focal)

Autres commentaires

- Le Point Focal du Projet Mr Haroun Moussa de même que le Président du CTSP Mr Ousman Mahamat Saleh ont été d'un apport capital pour la résussite de la mission en terre tchadienne.
- Pour ce qui est de la restitution de l'étude menée par le consultant, Mr Haroun pense qu'elle aura lieu à partir du 20 janvier 2011 et la journée du 21 sera consacrée à l'amendement du plan d'action trimestriel harmonisé UICN-APESS par le CTSP.

Annexe 1 : Rapport détaillé de la Mission.

Introduction et contexte.

La Mission de l'équipe du Projet Pastoralisme au Tchad s'est déroulée en cinq(05) jours. La mission consistait en une prise de contact avec les différents partenaires et acteurs du projet dans l'optique d'avoir une idée de la mise en œuvre de celui-ci. Aussi, les points suivants ont constitué son ossature : (i) les échanges avec les acteurs ; (ii) la restitution de la visite des sites.

I- LES ECHANGES AVEC LES ACTEURS

1- Les conclusions de la réunion du Comité Technique de suivi du Projet.

Pour ce qui est de ce point, Le point focal du projet a dit qu'en fait il s'agissait d'une réunion de prise de contact entre le Comité Technique de Suivi du Projet et les différents partenaires du projet. Chose qui avait été faite malgré l'absence de l'UICN. Il a d'ailleurs manifesté sa satisfaction quant au séjour de l'UICN au Tchad ; il a estimé que pour les membres du CSTP qui ont réclamé la présence de l'UICN ce sera chose faite à travers cette mission. Par ailleurs, le point focal du projet a relevé qu'en ce qui concerne la prochaine réunion, elle sera convoquée une fois qu'ils recevront de l'UICN et de l'APESS un planning trimestriel (tout au plus semestriel) des activités à mener au Tchad dans le cadre de ce projet pour validation par le CSTP. Ce planning est attendu pour le mois de Janvier 2011

2- Echanges avec le Point Focal sur les activités qu'il souhaite que l'UICN réalise en début 2011.

Le point focal pense qu'on n'ira pas en dehors du canevas tracé par le projet. Il appartient à l'UICN de proposer des activités à travers un planning qui sera validé par le CSTP. D'après lui ces activités devront être en cohérence avec les politiques nationales tchadiennes et les réalités socio économiques de ce pays.

Toutefois, il pense qu'en matière d'aménagement des espaces pastoraux (la détermination des périmètres pastoraux pour contribuer à la réduction des conflits etc.) l'UICN pourra bénéficier de l'expertise le moment venu du chef de la division des aménagements pastoraux avec qui nous discuterons des modalités pratiques. Donc, l'UICN

pourra contractualiser avec cette Division (à travers son chef, lui adresser des TDR et lui demander de faire un plan d'action) car ; au Tchad, en matière d'aménagements pastoraux il faut toujours l'intervention de l'Etat.

3– Le processus d'élaboration d'un avant projet du Code Pastoral : financement des activités de communication dans ce processus par l'UICN.

Cette question a été abordée avec Mr Ousman Mahamat Saleh, Président du CSTP en même temps Directeur de l'Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux, structure relevant du Ministère de l'élevage et des Ressources animales. L'équipe de l'UICN a informée que l'élaboration du code pastoral suit un processus qui se veut concerté d'abord au niveau local, puis régional et enfin national. Le fait est que le Ministère de l'élevage ait établi un Plan National de développement de l'élevage et la FAO a répondu favorablement pour appuyer ce Ministère dans le projet d'Aménagement des Ressources Pastorales pour une durée de deux ans. Deux volets sont concernés : il s'agit de l'élaboration d'un avant-projet du code pastoral et de l'appui à la gestion de l'information sur le pastoralisme. Chemin faisant, ils se sont rendus compte que le volet communication a été sous estimé (un mois de communication au départ. Or, cela devait se faire sur toute la durée du projet). La FAO ne s'occupant que de la partie technique, il fallait se tourner vers le Ministère de l'élevage ; là encore les lenteurs administratives ont rendu la tâche ardue. Il se trouve qu'il ne reste plus qu'un an au projet pour prendre fin et pas grand-chose n'a été fait sur le plan de la communication. Donc, ce qui est attendu de l'UICN c'est un soutien financier et /ou matériel. Ils ont un besoin en communiqués radio, dépliants, posters géants etc. A cet effet, ils ont promis envoyer à l'UICN le budget y relatif pour appréciation et choix de ce qui peut être financé.

4– Rencontre avec le Consultant.

C'est finalement le Vendredi 24 décembre que l'équipe du Projet a rencontré le consultant qui a fait le déplacement de ATI située à environs 400 km de N'djamena. Avec lui il a été question de connaître l'état d'avancement de l'étude et de mieux délimiter la zone de celle-ci. C'est ainsi qu'il lui a été signifié que les activités du Projet vont se concentrer à la périphérie des réserves de Mandalia et Dougia ; et que pour cela, des orientations sont attendues de sa part quant aux actions à mener dans ces sites. Le consultant a dit que cela n'avait pas été clairement spécifié dans les TDR mais qu'il prendra cela en considération.

5- Rencontre avec les partenaires.

L'équipe s'est rendue à la CEBERVIRHA où, elle a rencontré le Docteur Khalidou Bouba Directeur de la Production Animale en lieu et place de Mr Liman absent (Il est resté injoignable tout au long du séjour de la mission). Docteur Khalidou a fait comprendre à l'équipe que dans leur structure, seul le Directeur Général a autorité dans la mesure où c'est lui seul qui prend des décisions. Donc, il a proposé à la mission de rencontrer le Directeur Général pour échanger avec lui et aborder l'aspect de synergie dans les activités à mener et la réunion de coordination du projet entre partenaires.

Avec le PRODEBALT, l'équipe s'est entretenue avec Mr Adoum, chargé du suivi – évaluation. La mission de l'UICN a exprimé son désir de collaborer avec eux et, de commun accord il a été estimé qu'il était important que l'on explore ensemble les différentes pistes d'une collaboration dans un futur proche.

6- La visite des sites.

Les journées du 22 au 23 décembre ont été consacrées respectivement à la visite des deux sites du Projet à savoir : la réserve de Douguia et celle de Mandelia¹. Il faut dire que les visites de ces sites ont été préparées par le Directeur des Parcs Mr Daboulaye, qui a donné à l'équipe du Projet les contacts des personnes ressources à rencontrer sur place.

A Douguia, c'est autour d'une table que les échanges ont eu lieu avec le Chef secteur de l'élevage de Karal, le gestionnaire de la réserve, le chargé de l'inspection au Ministère de l'environnement et le président de l'association de défense des droits des éleveurs. Il ressort de ces échanges que :

- Les zones de stationnement du bétail sont réduites (surtout au niveau de Andarbai et kassalaaré) et la concentration du bétail dans cette zone fait qu'on ne peut plus contenir le animaux qui se voient obliger d'entrer dans les champs cultivés avec pour conséquences des fortes amendes à payer par les éleveurs. A côté de cela, il ya les éleveurs mbororos qui quittent le Tchad pour aller s'installer au Soudan ;

¹ Lors de la restitution de ma mission aux membres du CTSP, le représentant du Ministère de l'Environnement a fait la remarque selon laquelle, Douguia et Mandalia sont toutes des réserves.

- Il existe des conflits entre éleveurs bien que isolés entre les éleveurs Kréda du Nord et fulaata ;
- Dans la zone de Boutelfiy, il ya le pâturage, de l'eau mais le bétail est menacé les maladies de par l'absence des vétérinaires ;
- Pendant les moments de crue, le bétail est obligé de rester dans les « îles » et de rentrer dans les champs car ce n'est qu'après le retrait de l'eau que les éleveurs peuvent conduire leurs troupeaux dans les zones de pâturage ;
- Tout le long du Chari est inaccessible à cause de l'intensité des activités agricoles qui s'y développent ;
- Les fulaata constituent le groupe d'éleveurs qui entretient de bonnes relations avec les gestionnaires de la réserve car ils sont respectueux des règles établies ; contrairement aux éleveurs Kréda et arabes choa qui creusent une multitude de puits à l'intérieur de la réserve pour abreuver leur bétail malgré la présence des mares d'eau(la raison en est que l'eau du lacet des mares contient des vers qui sont dangereux pour la santé de leurs animaux et l'eau des puits est considérée comme moins dangereuse ;

Comme ébauche de solutions, ils ont suggéré :

- Le traçage des pistes de transhumance jusqu'au lac ;
- La matérialisation des couloirs de transhumance pour permettre aux transhumants de mieux circuler ;
- La limitation de la durée de campement des éleveurs dans le site de la réserve (03 jours suffiront) ;
- L'agrandissement des zones de stationnement.

A Mandalia, c'est aussi autour d'une table que les échanges ont eu lieu avec le Chef secteur de l'élevage et le Chef d'inspection forestière. Il ressort de ces échanges que :

- L'interdiction de l'Etat tchadien de l'exportation du bétail sur pied a favorisé leur concentration dans la zone ;
- Les conflits les plus récurrents sont ceux liant les chameliers aux agriculteurs ;
- Les éleveurs font des feux de brousse pour faciliter la régénération des plantes pour leur bétail, détruisent les essences protégées pour en fabriquer leurs lits.
- Les éleveurs sédentaires ont des difficultés à faire abreuver leurs troupeaux à cause de l'occupation de toutes les bordures du Chari. La réalité est que les premiers

propriétaires ont vendu toutes leurs terres aux grands Généraux de l'armée contre qui il est difficile de se battre. Par conséquent, pas de voie de franchissement vers le Chari pour les éleveurs ;

- Les éco-gardes qui sont des militaires n'ayant aucune connaissance de la loi en matière de protection de l'environnement, bloquent certains éleveurs en leur interdisant d'aller vers les zones de vaccination pour faire vacciner leur bétail ; conséquence d'une mauvaise interprétation des textes.

Pour le moment, la seule solution qui a été trouvée est celle venant de la plus haute autorité administrative de cette localité ; il s'agit de Madame le sous préfet de la région Chari.

En effet, un comité de gestion des conflits a été créé pour régler les conflits entre agriculteurs et chameliers ; c'est ainsi qu'il a été décidé que le jour, les agriculteurs surveillent leurs champs et la nuit, les chameliers surveillent leurs troupeaux. Bien plus, il a été demandé que les agriculteurs soient formés aux techniques de clôture de leurs champs.

A côté de cette solution, les personnes rencontrées ici, ont souhaité qu'il y ait une sensibilisation voire une formation en direction des agents de l'Etat en charge de la protection de l'environnement afin qu'ils s'approprient véritablement les outils de la législation en la matière.

II- LA RESTITUTION DE LA VISITE DES SITES.

1- Réunion avec le Comité Technique de Suivi du Projet.

C'est le 24 décembre aux environs de 9h 30 minutes qu'a démarré la réunion entre le Comité Technique de Suivi du Projet et la mission de l'UICN. La réunion qui était présidée par le Directeur des Parcs Mr Daboulai en lieu et place de Mr Ousman Mahamat Saleh empêché, avait trois points à l'ordre du jour :

- La présentation des membres du CTSP ;
- La restitution de la mission de l'UICN au Tchad ;
- Les divers.

L'ordre du jour ayant été adopté, et la présentation des membres du CTSP présents ayant été faite, la représentante de l'UICN a pris la parole pour faire une restitution de la visite des sites qui a été effectuée et l'objet de la mission au Tchad en passant par une présentation de l'UICN et de son approche par rapport à ce projet. Le point Focal, Mr Haroun Moussa qui a accompagné l'équipe du Projet tout au long de cette mission n'a pas hésité à compléter les dires de la représentante lorsque cela était nécessaire.

Cette restitution a créé des réactions de la part des membres du CSTP. C'est ainsi que le représentant du Ministère de l'Environnement a rectifié la représentante de l'UICN en disant que les deux sites (Mandalia et Douguia) sont tous des réserves. Pour lui, c'est Mandalia qui est une zone problématique car au début de sa création dans les années 60, il y avait une dizaine de villages et aujourd'hui, on en dénombre au moins 300. Ce qui contribue énormément à la disparition des espèces fauniques.

Mr Adoum du PRODEBALT a évoqué le problème des agriculteurs qui ne moissonnent pas à temps pour permettre aux transhumants de pâturer et a suggéré que le Ministère de l'élevage soit saisi officiellement pour exprimer les préoccupations relevées plus haut, le consultant qui mène l'étude de collecte des données de base travaille avec les différentes associations d'éleveurs existantes et la sensibilisation des autorités soit effective.

Le Coordonateur de l'APSS au Tchad a proposé à l'UICN de prendre au sérieux le problème entre les « Grands agriculteurs que sont les Généraux » et les éleveurs. Le problème de refoulement des éleveurs doit être réglé et l'administration doit pouvoir laisser éleveurs et agriculteurs résoudre leurs conflits. Certains membres ont demandé à ce que le consultant évoque ce problème avec le Ministère des Aménagements. Bien plus, il doit pouvoir faire une liste de textes relatifs à la gestion de l'eau de l'élevage et de l'agriculture pour que les possibilités de cohésion entre différentes parties prenantes soient envisagées.

De façon unanime, les membres du CTSP ont souhaité voir l'UICN présente au Tchad, et qu'elle tienne compte des solutions proposées par les acteurs que sont les éleveurs afin que le travail soit étoffé. Ils ont également demandé à avoir chacun les TDR remis au consultant pour avoir un aperçu du travail attendu afin d'apporter leur contribution lors de la restitution de l'étude. C'est aux environs de 11 heures que cette réunion a pris fin au même titre que la mission de l'UICN au Tchad.

Conclusions et recommandations.

De cette mission qui a duré cinq (05) jours et qui a permis à l'équipe du Projet d'avoir des échanges fructueux tant avec les partenaires qu'avec les bénéficiaires. La situation des éleveurs reste préoccupante et mérite une attention particulière. Aussi, les principales recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de l'UICN :

- Elle doit être présente au Tchad à travers des visites périodiques pour marquer son engagement vis-à-vis du Projet;
- Elle doit tenir compte des solutions proposées par les acteurs que sont les éleveurs afin que le travail soit étoffé ;
- Le problème de refoulement des éleveurs doit être réglé et l'administration doit pouvoir laisser éleveurs et agriculteurs résoudre leurs conflits ;
- Le consultant doit évoquer le problème de refoulement des éleveurs avec le Ministère des Aménagements. Bien plus, il doit pouvoir faire une liste de textes de lois relatifs à la gestion de l'eau, de l'élevage et de l'agriculture pour que les possibilités de cohésion entre différentes parties prenantes soient envisagées ;
- Le consultant doit travailler avec les différentes associations d'éleveurs existantes.

Il est donc à noter que l'action de l'UICN doit être dirigée entre autres vers :

- L'accompagnement du processus de communication dans le cadre de l'élaboration de l'avant projet du Code Pastoral ;
- L'Appui dans le cadre des aménagements pastoraux, y compris la délimitation des pistes à bétail et des espaces de pâturages ;
- L'accompagnement de la co-gestion des espaces pastoraux, la gestion des conflits, etc. (en s'inspirant des leçons apprises des expériences qui existent ;
- L'appui l'aménagement des aires protégées (avec la prise en compte des activités d'écodéveloppement dans le cadre du pastoralisme).